



Lorraine - Champagne / Ardennes

Association
Régionale
pour l'**E**tude
de l'**H**istoire
de la **S**écurité **S**ociale

13 rue de Bel Air 10120 SAINT GERMAIN
alain.benamou1@gmail.com



CNAHES Grand Est

11 rue d'Auxonne
54000 NANCY

06 73 56 45 08

cnahes.grandest@gmail.com

<http://cnahes.org/>

**Histoire du travail social
et de l'action sociale**

APERÇUS SUR LA SOCIOLOGIE DE LA PAUVRETÉ

Roger Bertaux – Mai 2021

Dans le cadre de la préparation du colloque AREHSS et CNAHES sur le thème « Pauvretés d'hier, d'aujourd'hui et de demain », il me paraît difficile de parler de la pauvreté sans se référer à la sociologie contemporaine, française en particulier, dont plusieurs auteurs sont internationalement reconnus. Ce texte ne prétend pas être exhaustif, il consistera à présenter assez brièvement ce qui à mon sens peut être retenu des principaux apports de Robert Castel, de Serge Paugam et de Vincent de Gaulejac, auquel j'ajouterai pour commencer l'anthropologue nord américain Oscar Lewis, ainsi qu'un proche du fondateur d'ATD Quart Monde, le sociologue Jean Labben

La culture de pauvreté (Oscar Lewis, 1914-1970)

Cet auteur, déjà un peu ancien, présente à mes yeux un intérêt majeur en ceci qu'il tranche fortement avec les approches nord-américaines de la pauvreté. Loin de travailler à l'aide de statistiques, certes utiles, mais toujours très difficiles à interpréter, sa méthode inspirée des approches ethnologiques consiste à s'immerger longuement dans la population qu'il étudie, à observer et écouter les personnes parler de leur vie quotidienne et expliquer à l'ethnologue leurs propres manières de penser et d'agir.

Je retiens ici en particulier un ouvrage d'Oscar Lewis : *La Vida*¹ (1966), centré sur la vie de plusieurs dizaines de personnes unies par des liens de parenté (les Rios) sur plusieurs générations, vivant d'une part à Porto Rico et d'autre part aux USA. Il s'agit de familles très pauvres, caractérisées selon l'auteur par un habitat de taudis, des bas revenus et une accumulation de problèmes de tous ordres. Bien que son analyse ne concerne pas directement les traits socio-économiques de la société dans laquelle vivent ces familles, il souligne néanmoins que la culture de pauvre qui est la leur est fortement liée à des caractéristiques socio-économiques de leur pays : économie monétaire fondée sur la recherche du profit, chômage et sous-emploi, bas salaires, ainsi qu'une absence d'organisation sociale, politique et économique pour les populations à bas revenus, enfin un environnement social qui attribue le bas statut de ces familles à une infériorité de l'ensemble des membres de celles-ci.

¹ *La vida*, édition française : Gallimard, 1983.

Oscar Lewis parle de culture de pauvreté² ou, nuance-t-il, de sous-culture, « techniquement plus exact », comportant une structuration spécifique, se transmettant de génération en génération en tant que mode de vie. Il souligne que cette culture n'est pas seulement misère économique, ni manque, ni désorganisation ; elle comporte aussi « un élément positif qui a ses bons côtés, sans lesquels les pauvres pourraient difficilement tenir ». Au lieu d'insister sur des caractéristiques négatives, telles que l'instabilité, l'absence d'organisation, de direction et d'ordre, mises en avant par les spécialistes de l'assistance publique, il valorise leur générosité, leur hospitalité, leur solidarité, et surtout leur résistance : « le courage, la vitalité, leur ressort et leur faculté à faire face à des problèmes qui paralyseraient de nombreux individus appartenant à la classe moyenne ». Leurs manières de penser et d'agir constituent ainsi une adaptation à leur position marginale dans une société stratifiée, individualiste et capitaliste, en ce sens qu'elles permettent de trouver des solutions à des problèmes que les institutions ne peuvent pas (ne veulent pas) résoudre. Du reste ces familles vivent en marge des institutions sociales et économiques, hors des circuits majeurs de la finance et de la banque, de la production et de la consommation. Le noyau familial, dont la figure principale est la mère, constitue l'élément central autour duquel la vie quotidienne s'organise. Mais aussi le groupe des habitants d'un même quartier produit un sentiment de commune appartenance, d'un « nous » opposé à « eux », qui a pour effet, entre autres, de couper les quartiers pauvres du reste de la ville. Pour autant, cette identité commune ne peut pas être confondue, selon Oscar Lewis, avec une conscience de classe au sens marxiste du terme ; car la conscience de classe, qui promeut l'identification à des groupes sociaux plus vastes, détruit le cœur de la culture de pauvreté.

Il convient d'ajouter à cette très brève présentation de cet ouvrage, extrêmement riche en termes de biographie³ des membres de la famille Rios, le fait que les analyses d'Oscar Lewis ont été manifestement utilisées et détournées de leur sens originel par les courants conservateurs américains, qui ont cherché à montrer qu'il était totalement inutile de venir en aide aux familles pauvres puisque précisément leur culture de pauvreté leur ferait consommer passivement les aides perçues, sans pour autant les utiliser pour transformer leurs manières de penser et d'agir, donc sans effet sur la reproduction de cette culture. Il s'agit là d'un contre-sens manifeste de l'approche d'Oscar Lewis.

Pour ma part, sans vouloir généraliser l'approche de cet auteur à l'ensemble des situations de pauvreté du monde entier, il me paraît essentiel d'être sensible à ce qu'Oscar Lewis met en avant : d'une part l'attention aux modes de vie et de pensée de ces populations, dans leurs spécificités de lieux, de temps, de contexte politique et socio-économique, et d'autre part une méthodologie fondée sur l'observation et l'écoute, qu'il s'agisse d'une immersion de type ethnologique, ou plus simplement d'une approche plus qualitative que quantitative, fondée sur des entretiens en profondeur, non directifs ou semi-directifs, ou sur des récits de vie.

² A ne pas confondre avec l'ouvrage le plus connu de Richard Hoggart, dont le titre français est pourtant très proche : *La culture du pauvre*, bien que très loin du titre d'origine : *The Uses of Literacy, Aspects of Working Class Life* (1957). L'ouvrage de Hoggart porte sur la classe ouvrière anglaise d'après guerre (et non sur le sous prolétariat).

³ Oscar Lewis est proche de la méthode des récits de vie, qui s'est développée en France vingt à trente ans plus tard.

La sociologie du quart monde de Jean Labbens

Les approches du sociologue Jean Labbens⁴, proche du fondateur d'ATD Quart Monde, le père Wrésinski, ne sont pas identiques à celles d'Oscar Lewis, mais elles ont une certaine parenté. En premier lieu, elles s'intéressent au même objet sous des appellations diverses : familles très pauvres, grande pauvreté, sous prolétariat, habitants des cités de transit ou des cités d'urgence. Elles développent, bien plus qu'Oscar Lewis, les déterminations socio-économiques qui engendrent ces situations de pauvreté, mais à la manière d'Oscar Lewis elles sont loin d'ignorer l'importance des modes de vie et de pensée : « Un pauvre n'est pas un riche avec l'argent en moins (...). Être pauvre et être riche, ce sont deux modes de vie ». Au-delà de cette formule, Jean Labbens met en avant trois critères de définition de la pauvreté : le statut, la classe, le pouvoir (empruntés au sociologue Max Weber). Le statut désigne la place de l'individu pauvre dans la société : une place inférieure qui va de pair avec l'absence de reconnaissance sociale ; la classe renvoie à la situation du pauvre dans l'économie de son pays, en particulier son degré d'accès à l'emploi, ainsi qu'au type d'emploi trouvé, et son niveau de revenu ; le pouvoir désigne la capacité à peser sur les choix de société et à jouir de droits civiques et sociaux. Labbens insiste sur le dernier critère : faute de pouvoir, le pauvre n'arrive pas à se procurer un emploi et ainsi ne peut s'assurer un revenu décent, il ne jouit que des droits que la société lui a octroyés.

Labbens développe son analyse dans trois domaines : le travail, la socialité et la culture. Concernant le travail, il considère que les pauvres du quart monde sont des étrangers à la civilisation industrielle et à ses modes de production : ils vivent, au plan de leurs représentations, dans un monde préindustriel de petits ateliers et de petits commerces, où la personne non qualifiée pouvait toujours trouver à se faire employer. Dans le domaine de la socialité, Labbens observe deux caractéristiques distinctes, voire opposées, mais allant de pair : d'un côté une vie marquée par des échanges matériels et relationnels forts, une solidarité entre membres d'un même groupe d'habitat ; mais inversement une tendance à vouloir se démarquer du voisinage de manière à ne pas être assimilé aux plus stigmatisés⁵, tendance qui peut expliquer la fréquence des conduites d'agressivité verbale et physique. Enfin, Labbens prend une position opposée à Lewis sur le plan de la culture : les conduites qui viennent d'être décrites ne peuvent justifier qu'on puisse parler de culture de pauvreté, car on ne trouve pas chez les pauvres du quart monde un corps cohérent et original de valeurs culturelles, mais au contraire d'une part une certaine adhésion aux normes dominantes, et d'autre part une intériorisation de l'échec et de l'humiliation qui ne peut produire aucune capacité à transformer l'ordre social⁶. Cet ensemble de traits explique, pour Labbens, la reproduction de génération en génération de ces familles dans la situation de grande pauvreté.

⁴ Jean Labbens, *Le quart monde, la condition sous-prolétarienne*, Science et Service, 1969, préface du père Wrésinski.

⁵ Wrésinski : « Pour le respect indispensable de soi, on ne veut pas être assimilé au groupe (...). Pour ne pas être blessé, il faut bien se faire complice de cet autre monde qui vous a fait intouchable, et frapper à son tour d'intouchabilité les seuls êtres qui pouvaient encore vous prendre par la main » (préface au livre de Jean Labbens). Dans son ouvrage *On est tous dans le brouillard, essai d'ethnologie urbaine* (Galilée, 1979), la sociologue Colette Pétonnet formule une analyse semblable.

⁶ Wrésinski : « Le monde des pauvres enferme toutes les possibilités créatrices, mais aussi toutes celles du défaitisme et de l'auto-destruction. (...) Au-delà d'un certain seuil, la pauvreté n'engendre plus la révolution, le pauvre devient lui-même instrument de sa paupérisation » (préface au livre de Jean Labbens).

La question sociale et la désaffiliation chez Robert Castel⁷

Le type de prise en charge des problèmes de pauvreté par les institutions sociales dépend, pour Robert Castel, du type de société. L'auteur se fonde sur la distinction faite par Émile Durkheim entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes. Dans les sociétés traditionnelles (sociétés étudiées par les ethnologues, sociétés paysannes en Occident), les rapports entre les hommes sont réglés sur la base des appartenances familiales et de voisinage, ainsi que sur la base des rapports de travail, à condition de comprendre que, dans ce dernier domaine, ces sociétés connaissent une organisation élémentaire (division très faible du travail) le plus souvent fondée sur la parenté et le voisinage. Ces règles lient les hommes dans des réseaux d'interdépendance, qui sont pour eux à la fois des contraintes à respecter, la plupart du temps des dépendances à l'égard d'un plus puissant, mais aussi des protections, des sources de sécurité. Dans ces sociétés, les réseaux de la socialité peuvent se gripper : l'enfant qui perd ses parents, l'accident qui rend infirme... ; mais ces mêmes sociétés mettent alors en œuvre des formes de régulation (régulation primaire, dit Castel) pour répondre à ces problèmes en mobilisant les ressources de la socialité familiale, voire de la socialité de voisinage (bases d'une « solidarité mécanique » selon Durkheim).

A l'inverse, les sociétés modernes, plus complexes, sont fondées principalement sur une organisation du travail bien plus avancée (spécialisation et multiplication croissante des métiers, idem pour les entreprises), rendant interdépendants les membres de ces sociétés (unis dans une « solidarité organique » selon Durkheim) ; la prévalence des rapports familiaux dans les sociétés traditionnelles s'affaiblit ; la recherche de la réalisation de soi y prend le pas sur le souci ancien de préserver la communauté d'appartenance, préfigurant ainsi les tendances à l'individualisme. Dans ce cadre, les structures de parenté et de voisinage ne sont plus en capacité de pallier aux ruptures d'intégration sociale, les anciennes régulations communautaires ne sont plus opérantes et, dès lors, la société met en place des institutions spécialisées dans la prise en charge de ceux qui ont décroché. Ces institutions mettent en œuvre des réponses d'hébergement, d'alimentation, de soins à travers des hôpitaux, des orphelinats, des aumônes, et peu à peu se spécialisent en fonction des besoins de publics spécifiques.

Pour ce qui concerne les sociétés contemporaines, Robert Castel formalise ce raisonnement par l'élaboration de zones distinctes de cohésion sociale à partir du croisement de deux critères principaux, le travail et l'insertion sociale, qu'il considère comme les variables principales de l'intégration sociale⁸, et donc de la pauvreté et de l'exclusion pour ceux qui décrochent de cette intégration :

une zone d'intégration, caractérisée par un travail stable et une forte intégration sociale ;

une zone de vulnérabilité, caractérisée par la précarité du travail et une fragilité relationnelle ;

une zone d'assistance, caractérisée par une absence de travail et une insertion sociale spécifique qui est celle de la dépendance secourue (relations avec les institutions sociales et leurs personnels) ;

⁷ Robert Castel, 1933-2013. Quelques publications concernant la pauvreté :

- « La question sociale commence en 1349 », *Cahiers de la recherche sur le travail social*, Université de Caen, mai 1989, n° 1.

- « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation – Précarité au travail et vulnérabilité relationnelle », in *Face à l'exclusion le modèle français*, Jacques Donzelot (dir), Esprit, 1991.

- *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

⁸ Ou lien social, dans une autre terminologie.

une zone de désaffiliation, caractérisée par une absence de travail et un isolement social (le SDF, « vagabond » d'aujourd'hui).

Concernant cette dernière zone de cohésion sociale, il précise ce qu'il nomme désaffiliation⁹, terme qu'il préfère au terme d'exclusion : un processus (et non un état) de décrochage des réseaux d'appartenance, tant sur le plan du travail que sur le plan de la parenté, du voisinage, des groupes d'âge et de sexe.

De même, concernant la zone d'assistance, il indique qu'elle concerne les personnes prises en charge par des institutions sociales, principalement les indigents invalides, mais aussi et plus spécialement dans le contexte de l'État Social, les indigents valides que les dispositifs d'insertion cherchent à réintégrer dans le monde du travail.

Il note également que les frontières entre ces zones sont poreuses, c'est-à-dire qu'une même personne peut passer d'une zone à l'autre en fonction des transformations de sa condition dans un espace économique et social changeant, en particulier le fréquent passage de la zone de vulnérabilité à celle de la désaffiliation (l'inverse étant beaucoup plus rare en dépit des dispositifs de réinsertion mis en place).

Sur cette base, l'auteur distingue, concernant les sociétés modernes, deux types de régulation sociale à l'égard des personnes désaffiliées ou en voie de désaffiliation : une régulation dite du « social assistanciel », et une régulation dite de la « question sociale ». Le social assistanciel concerne les personnes considérées comme inaptes au travail ; celles-ci constituent une catégorie spécifique selon lui, car leur inaptitude au travail a fait considérer, le plus souvent, ces personnes comme pouvant légitimement solliciter l'aide de la société, car leur inaptitude ne relève pas de leur responsabilité personnelle, mais des aléas de la vie (enfants, vieillards, malades, infirmes, femmes chargées d'élever les enfants), qui les empêchent de subvenir à leurs besoins par le travail et donc qui les dispensent de l'obligation de travailler. Certes, depuis des siècles, ces personnes ont été peu secourues, mais elles n'ont pas été stigmatisées pour leur demande de secours. L'aide qui leur est accordée ne relève pas d'une question de principe, lequel leur est acquis, mais des choix politiques concernant l'affectation des dépenses, très faibles dans les siècles passés, bien plus conséquentes depuis l'État Social. Ce social assistanciel se concrétise à la fois par des institutions spécifiques, des budgets votés par les instances publiques, État et collectivités, ainsi que par les professionnels chargés de faire fonctionner ces institutions et de mettre en œuvre différentes formes d'aide.

Le deuxième type de régulation relève pour Castel de la « question sociale ». Ce secteur concerne les personnes sans travail, mais considérées comme aptes au travail, autrement dit les pauvres valides sans travail. Parce que valides, ces personnes ne sont en rien dispensées de l'obligation de travailler, et cela depuis des siècles. Dans un article connu « La question sociale commence en 1349 », Castel explique que plusieurs pays européens, à peu près au même moment (mi XIV^e siècle), dont l'Angleterre et la France, ont légiféré pour obliger les pauvres valides sans travail à prendre le travail que les autorités locales leur proposaient et au tarif fixé par celles-ci sous peine de sanctions lourdes (Statute of Labourers du roi Édouard III en Angleterre, ordonnance du roi Jean le Bon en France - 1349) et pour interdire à toute institution et à tout particulier de leur donner des secours. Dans les siècles antérieurs, on n'est sans doute pas allé à ces solutions extrêmes, pour autant les indigents valides ont rarement été l'objet de mansuétude, et on leur a fréquemment interdit de mendier ; car le pauvre valide

⁹ La désaffiliation est une forme de « dissociation du lien social », non pas un état, mais un processus résultant « d'une série de ruptures d'appartenance et d'échecs à constituer du lien », qui peuvent se lire sur deux axes : « un axe d'intégration – non intégration par le travail, un axe d'insertion – non insertion dans une sociabilité socio-familiale. (...) Au bout du processus, la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle [est devenue] isolement. » (« De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », p. 139).

sans travail a presque toujours été soupçonné de ne pas vouloir travailler, par paresse ou autres travers (alcoolisme...). Or, explique Castel, le problème est que les pauvres valides sans travail sont le plus souvent dans l'incapacité de trouver un travail dans une économie de sous-emploi structurel : les mendiants valides sans travail sont en surnombre (« surnuméraires ») par rapport à ce que le marché peut absorber ; et pour Castel, il ne sert à rien de les obliger à chercher du travail dans une société où l'emploi est rare. Bref la question de la mise au travail des indigents valides a été, dans les sociétés modernes des siècles antérieurs, insoluble ; la société a exigé d'eux l'impossible dans une forme d'injonction paradoxale.

En effet les différentes mesures historiquement prises par les autorités n'ont pas apporté de réponses fiables aux yeux de Castel : ni la répression du vagabondage, ni le travail réglé ou le travail forcé¹⁰ dans l'Ancien Régime, ni la liberté du travail de la fin XVIII^e et du XIX^e, qui a « livré le travailleur libre à la domination des puissants ». L'intégration des pauvres valides sans travail demeure une « question ».

Seule la généralisation du salariat, associée à l'assurance sociale et à la protection sociale de l'État Social (État Providence), a posé, selon Castel, les bases solides de la condition de travailleur, capable de trouver et de tenir un emploi dans un contexte de croissance économique et de plein emploi, couvert pour ses besoins vitaux dans des situations de maladie, de chômage et de vieillesse grâce aux dispositifs de la sécurité sociale et de la protection sociale. Malheureusement, les décennies récentes ont vu une forme de retour aux situations antérieures : l'intégration dans le travail est sérieusement affaiblie avec la montée du chômage, les emplois précaires se développent au détriment des contrats de travail assurant la stabilité de l'emploi (le « précaire » devient la norme nouvelle de la condition salariale), les protections sociales (santé, retraites, couverture chômage) sont progressivement remises en cause ; dans le même temps les anciennes formes d'intégration sociale se sont fragilisées, aussi bien dans les liens proprement familiaux (familles monoparentales...) que dans l'affaiblissement des anciennes cultures populaires et de leurs réseaux de sociabilité et de solidarité (fin des quartiers ouvriers, des banlieues rouges, des communes communistes, galère des jeunes des cités). Et Castel de conclure sur les risques d'avènement d'une société duale, c'est-à-dire d'une société qui accepte, comme un état de fait dont on s'accommode, une séparation entre les zones d'intégration et les zones de désintégration.

Ainsi, pour Castel, aux indigents invalides correspond une réponse de secours, qualifiée de social assistanciel ; et aux indigents valides, correspond une réponse de mise au travail, assortie de mesures coercitives, qualifiée de question sociale. Avec l'État Social, période exceptionnelle au regard de l'histoire longue, les frontières entre ces deux types de régulation s'étaient estompées, la société acceptant de secourir valides et invalides à partir des mêmes principes, mais elles resurgissent à nouveau fortement avec la crise économique et la stigmatisation des chômeurs. Pour Castel, la véritable solution aux problèmes de pauvreté réside d'une part dans le développement de l'emploi (partage du travail), seule solution au chômage de masse, et dans le retour aux principes d'une sécurité sociale et d'une protection sociale, tels que conçus et mis en œuvre au temps de l'État Social.

Cette conviction ne rend pas caduques les actions multiples d'action sociale en soutien aux populations vivant dans la pauvreté, mais celles-ci ne constituent que des palliatifs dans l'attente de transformations socio-économiques d'une toute autre ampleur.

¹⁰ Le travail réglé correspond au travail au sein des anciennes corporations, répondant à des réglementations strictes, dans le cadre d'une hiérarchie des emplois, maître, compagnon, apprenti. Le travail forcé renvoie à des mises au travail obligatoire décidé par des autorités locales, pour curer les égouts urbains par exemple, ou au XVII^e dans le cadre de l'enfermement à l'hôpital général.

La disqualification sociale – Serge Paugam

L'approche de Serge Paugam se situe dans un courant de pensée appelé l'interactionnisme, qui repose sur le postulat selon lequel l'objet pertinent de la sociologie est constitué par l'observation et l'analyse des interactions entre individus, c'est-à-dire de la manière dont chacun réagit en fonction de ce qu'il perçoit de la façon de penser et d'agir d'autrui à son égard¹¹.

Serge Paugam¹² applique ce postulat à l'étude des pauvres et de la pauvreté, en ce sens que pour lui, la pauvreté n'existe pas en soi ; le pauvre n'existe comme pauvre qu'à travers la désignation et l'étiquetage réalisés par les institutions spécialisées de l'action sociale, lesquels engendrent des effets sur le plan identitaire des pauvres ainsi désignés : « C'est le fait même d'être assisté qui assigne les pauvres à une carrière spécifique, altère leur identité préalable et devient un stigmate marquant l'ensemble de leurs rapports avec autrui ». Et Paugam cite un auteur (Béneton) qui exprime avec beaucoup de clarté cette disqualification qui frappe le pauvre à partir du moment où il est assisté : « Accepter l'assistance, c'est alors accepter d'être catalogué comme pauvre, adopter un statut dévalorisé, avoir en quelque sorte son échec ou son infériorité explicitement reconnus ; c'est passer par des formalités humiliantes, avoir à donner des preuves de sa pauvreté, accepter le contrôle de sa vie privée, c'est enfin bénéficier d'un système discrédité et supporter le discrédit qui s'y attache » (*La disqualification sociale*, p. 26). Pour autant, Paugam considère que les pauvres, comme les autres acteurs sociaux, possèdent une marge d'autonomie qui leur permet d'intérioriser, ou de refuser, ou encore de négocier la définition sociale de leur statut¹³. Sur cette base théorique, Paugam élabore des formes distinctes de gestion de la disqualification par différentes catégories de pauvres.

Première catégorie : la fragilité et l'apprentissage de la disqualification sociale

Cette catégorie concerne les personnes qui sont d'autant plus déstabilisées par le chômage ou les emplois précaires, qu'elles ont toujours vécu dans un monde centré sur le travail, sur les travailleurs, qu'elles opposent au monde des fainéants.

La fragilité intériorisée. Pour ces personnes, le chômage ou l'emploi précaire sont vécus comme une humiliation et comme une injustice, surtout lorsque ces situations sont récentes et font suite à une vie de travail continue. Dès lors, on peut comprendre que les démarches auprès des services sociaux puissent être elles aussi vécues comme une humiliation, d'une part parce qu'il leur faut expliquer et ré-expliquer leur situation, leur vie privée, accepter les exigences posées par les travailleurs sociaux, et d'autre part lorsqu'elles s'accompagnent du côtoiement, dans ces services, de personnes marginalisées auxquelles elles ne veulent pas être assimilées.

¹¹ Cette approche se distingue d'autres approches sociologiques, lesquelles reposent sur des postulats différents : par exemple, la sociologie fonctionnaliste s'intéresse à ce qui lui paraît primordial pour comprendre comment fonctionne la société, à savoir le formatage des conduites et des manières de penser par les normes sociales (à travers la socialisation et l'éducation), auxquelles se conforment les individus, selon leur statut, par intériorisation de celles-ci, et qu'ils mettent en œuvre à travers les rôles sociaux qui leur sont prescrits. Inversement, autre exemple, la sociologie inspirée du marxisme est fondée sur le double postulat de l'exploitation économique de la classe ouvrière par la bourgeoisie, et de la lutte des classes.

¹² Je m'appuie, parmi de très nombreuses références, sur l'ouvrage *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1991.

¹³ Cf. deux exemples du retournement du stigmate dans d'autres domaines que celui de la pauvreté : le stigmate qui frappe les noirs a été retourné aux USA en une identité positive « Black is beautiful » ; le stigmate qui frappe les femmes qui avortent a été retourné en France en une identité positive et revendiquée : « le manifeste des 343 salopes ».

La tendance est alors d'éviter au maximum la fréquentation des services sociaux (de fait, cette fréquentation est ponctuelle dans cette catégorie), au prix de ne pas solliciter toutes les aides auxquelles la législation sociale donne droit.

La fragilité négociée. Pour Paugam, dans son enquête des années 80-90, elle concerne le plus souvent des jeunes adultes, qui supportent mieux psychologiquement leur situation difficile grâce à des rationalisations qui la justifient, ce qui leur évite l'intériorisation de ce qui pourrait être pensé par d'autres comme un échec. Plutôt optimistes, pleins d'énergie, ils multiplient les démarches auprès des organismes dont ils pensent qu'ils pourraient les aider. Une forme de pragmatisme, dénué de tout sentiment d'infériorité, caractérise leur attitude à l'égard des services sociaux de manière à bénéficier, sans complexe, de l'accès à tout dispositif utile à leur situation. En ce sens, on peut dire qu'ils négocient dans des rapports de plus grande égalité entre eux et les services sociaux, acceptant les aides administratives, financières..., mais refusant toute prise en charge visant la transformation de leur manière de vivre et de penser.

Deuxième catégorie : la carrière morale des assistés

Les assistés se caractérisent par leur dépendance matérielle et morale à l'égard des services sociaux. Au sens de la sociologie interactionniste¹⁴, on parle de carrière d'assisté, dans le sens suivant : la carrière morale des assistés est « le processus par lequel une personne assistée est devenue de plus en plus dépendante des services d'action sociale, perd progressivement sa motivation au travail, élabore des rationalisations ou des auto-justifications de l'assistance et apprend à négocier avec les travailleurs sociaux » (*La disqualification sociale*, p. 84).

L'assistance différée. La motivation au travail reste grande et l'espoir de se sortir de ses difficultés perdure. Mais la situation de pauvreté est trop dégradée pour éviter de recourir aux services d'action sociale. Bien que ce recours soit vécu douloureusement, il s'impose de façon régulière (et non ponctuelle comme dans les cas précédents). Dès lors une forme de début d'apprentissage du statut d'assisté se met en place, bien qu'il soit accompagné de résistance.

L'assistance installée. Le cumul de difficultés importantes de tous ordres (faiblesse des revenus, santé dégradée, logement indécent...) rend la tenue d'un emploi très difficile, ce qui explique la grande faiblesse de la motivation au travail et la recherche d'aides financières auprès des services d'action sociale. La personne assistée renonce progressivement à la recherche d'emploi, relativise les opinions négatives concernant les assistés, produit des justifications du recours à l'assistance ; ces éléments permettent de mettre à distance l'humiliation et le sentiment d'infériorité attachés à l'assistance.

La connaissance des services sociaux dans leur fonctionnement, les aides possibles, les rôles de chacune des professions sociales y est plus importante que dans les situations précédemment évoquées. Paugam ajoute que les personnes relevant de ce type font preuve d'une grande ingéniosité dans leurs relations avec les professionnels des services sociaux : recherche d'une plus grande proximité, voire d'une familiarité, avec les travailleurs sociaux dont ils cherchent à gagner la confiance, voire à les émouvoir dans une description ostentatoire de leur situation de pauvreté. Dépendance et résistance se superposent.

¹⁴ Ce concept a été utilisé en particulier par le sociologue Howard S. Becker dans son ouvrage sur la déviance *Outsiders* (1963), où il analyse deux formes de déviance aux USA les fumeurs de marijuana et les musiciens de jazz. Pour lui, la carrière est un processus qui engage de plus en plus l'individu dans un sens particulier, une trajectoire à l'intérieur d'un domaine spécifique dans lequel il veut progresser. La logique d'engagement dans une trajectoire implique la difficulté, voire l'impossibilité de tout retour en arrière, l'élaboration d'une rhétorique de justification, visant à neutraliser la culpabilité liée à la transgression d'une norme sociale, la recherche de soutien dans un groupe qui pratique la même déviance.

L'assistance revendiquée. Les personnes placées dans cette catégorie par Paugam se distinguent par leur revendication d'assistance et par les conflits avec les travailleurs sociaux, lesquels supportent mal cette assignation à des guichets de distribution automatique de secours.

Paugam conclut cette catégorisation sur les assistés par une remarque sur l'action paradoxale des travailleurs sociaux : ils souhaitent engager un travail en profondeur avec les usagers pour les amener à l'autonomie, à la résolution de leurs problèmes ; mais leur action a pour effet indirect et non voulu la dépendance aux services sociaux, l'intériorisation du statut d'assisté, l'apprentissage du rôle social d'assisté.

Troisième catégorie : marginalité et résistance au stigmat

Dans cette troisième catégorie, les pauvres sont des marginaux, issus eux-mêmes de milieux sociaux très défavorisés, ayant connu souvent dans leur jeune âge des placements en famille d'accueil ou à l'assistance publique, et plus tard un déclassement social et des conduites jugées marginales par la société (route, drogue).

La marginalité conjurée. Le mode de vie marginal n'est pas ici un choix, mais une contrainte, perçue comme insécurisante et avilissante, qui entraîne le souhait de sortir de cette situation. La difficulté est la perception négative de la société à leur égard, qui entraîne fréquemment l'échec dans leur recherche d'emploi. Et inversement, lorsque certains réussissent dans cette entreprise, c'est souvent grâce au soutien d'une personne extérieure qui leur a fait confiance ; la reconnaissance sociale, dit Paugam, est un levier pour leur insertion.

La marginalité organisée. Cette organisation dans la vie marginale passe d'une part par un habitat de fortune, squat, caravane, surtout baraque qui permet une plus grande autonomie, et d'autre part par l'exercice d'activités marginales susceptibles de procurer un petit revenu, telles que la pêche et la vente du poisson à des restaurateurs, mais aussi de s'insérer dans des circuits, certes fragiles, d'échange et de sociabilité, et surtout de ne pas avoir à chercher des aides auprès des services sociaux, au moins en période où ces activités sont possibles (en dehors de la période hivernale par exemple).

La désinsertion sociale – Vincent De Gaulejac¹⁵

La réflexion de De Gaulejac se veut une sociologie clinique, c'est-à-dire cherchant à rendre compte de la logique des comportements individuels, mais dans un cadre sociétal contemporain qui modifie profondément les conditions de vie de ces individus et où capitalisme et management entraînent la désinsertion de nombre de nos concitoyens. Pour l'auteur, la société industrielle est derrière nous, elle opposait dans une lutte des classes patrons et ouvriers ; à l'exploitation patronale du travail ouvrier répondait la conscience de classe ouvrière et les mouvements et conflits sociaux dont la force donnait un sens positif à la vie des exploités et à l'injustice ressentie : de l'exploitation à la fierté et à la lutte (on pourrait dire aussi : de l'humiliation à la fierté, le retournement du stigmat). Aujourd'hui et depuis plusieurs décennies, les choses ont profondément changé, la désindustrialisation a affaibli considérablement la classe ouvrière ; surtout le retour en force de la pensée libérale, centrée sur l'individu au détriment du collectif, sur la performance et l'excellence individuelles, impose à chacun de faire la preuve de sa compétence, de son utilité sociale, de sa capacité à trouver sa place dans la société (d'où le titre de l'ouvrage : *La lutte des places*, invitation sociétale à renoncer à la vieille lutte des classes).

¹⁵ *La lutte des places*, Vincent de Gaulejac, Frédéric Blondel, Isabel Taobada Leonetti, Hommes et Perspectives / Desclée de Brouwer, 1994.

Le slogan « Le moi est un capital qu'il faut faire fructifier » rend parfaitement compte de la nouvelle idéologie managériale et de ses implications redoutables, qui indiquent clairement que le destin de chacun relève de sa responsabilité personnelle : l'« excellence » du chef d'entreprise s'oppose à la « nullité » du RMIste.

Ces transformations sont à l'origine de la désinsertion. Celle-ci doit être considérée comme multi-dimensionnelle : une dimension économique, où les références économiques libérales sont dominantes dans les choix politiques et économiques des dirigeants étatiques et entrepreneuriaux ; une dimension sociale où le lien social est fragilisé par l'affaiblissement des anciennes solidarités ouvrières, par des transformations familiales, où les conditions de vie des familles mono-parentales peuvent entraîner quelquefois une baisse du capital affectif, où les réseaux affinitaires prennent la place des relations de voisinage, favorisant l'isolement de catégories sociales pour qui ces modes de vie nouveaux sont peu familiers, où les pauvres et plus encore les pauvres assistés sont plus qu'auparavant montrés du doigt et stigmatisés ; enfin une dimension symbolique, où les normes de la réussite individuelle définissent le hors norme par son inutilité sociale. L'équation est faite entre d'un côté le titulaire d'un emploi et d'un revenu, l'utilité sociale, la dignité et de l'autre le chômage, la pauvreté et la déchéance.

A cette analyse globale des causes et dimensions de la désinsertion, De Gaulejac ajoute une réflexion sur la manière dont les personnes désinsérées gèrent cette désinsertion : une première étape de résistance à la désinsertion, qui peut être suivie d'une étape d'adaptation à cette situation, et enfin d'une étape d'installation ; le tout géré de façons spécifiques selon que la personne sera dominée par la honte, ou par l'humiliation ou par la révolte.

Face à une rupture survenue dans le cours de la vie (licenciement, maladie, séparation ou divorce, deuil), la personne touchée par ces événements met en œuvre des conduites de **résistance** à cette situation déstabilisante par la mobilisation de ses ressources économiques, sociales, culturelles, affectives. Mais le sentiment de déclassement et d'échec peut pousser la personne à réduire ses relations avec son entourage familial. Si elle ne parvient pas à se dégager de cette situation, s'enclenche une seconde étape : l'**adaptation**, où la personne accepte son changement de situation, finit par rompre avec son entourage antérieur. Si cette étape n'est pas dépassée, la personne peut mettre en œuvre des conduites d'**installation** dans la désinsertion, caractérisée par la résignation, la renonciation à ses repères symboliques antérieurs, et l'indifférence aux opinions négatives qu'on porte sur elle.

Pour autant ce schéma, un rien mécaniste, doit être nuancé par des postures, engendrant des stratégies¹⁶ lesquelles « traduisent le niveau d'intériorisation de l'image négative de soi et la manière dont les individus réagissent face à l'invalidation dont ils sont l'objet » (*La lutte des places*, p. 183).

La **honte** concerne l'image négative renvoyée par autrui, intériorisée ; mais entrant en dissonance avec l'idéal du moi, elle entraîne la culpabilité et retourne l'agressivité contre soi ; elle débouche sur une **stratégie de défense** qui consiste à supporter la souffrance engendrée par le regard négatif ou à la masquer ; concrètement, elle peut s'exprimer de plusieurs manières : éviter de solliciter des aides, se désolidariser des autres exclus, dénier la réalité.

L'**humiliation** est liée au sentiment d'impuissance face à la dévalorisation renvoyée par le jugement d'autrui, elle provoque la colère et l'agressivité à l'égard de cet autrui. Elle débouche sur une **stratégie de contournement**, qui consiste à contester les jugements négatifs portés sur soi ainsi que le système de valeurs qui les fonde. Elle s'exprime par la dérision, l'inversion du sens, la valorisation de la marge.

¹⁶ Pour l'auteur, la stratégie désigne « comment l'individu 'fait avec' les déterminismes sociaux ».

La **révolte** s'ancre dans la contestation de l'injustice de la situation où l'on se trouve ; elle s'exprime dans des **stratégies de dégage**ment de cette situation, par recherche active de solutions permettant de sortir de cette injustice (dans des domaines comme le logement, l'emploi...) en mobilisant des ressources d'action collective.

De Gaulejac conclut sur la dissonance entre les logiques des institutions d'aide et les attentes des personnes désinsérées. Aux attentes de ces dernières en termes de relations personnalisées, de considération et de dignité, les institutions répondent par des réponses impersonnelles, abstraites (« on est traité comme un dossier »), disqualifiantes. Pour l'auteur, les institutions mettent en avant dans leur discours l'acteur et l'autonomie de l'acteur, mais la réalité est la réponse bureaucratique ; elles demandent d'abord à la personne de se montrer « perdante » (montrer ses difficultés et sa responsabilité dans ces difficultés), puis exigent qu'ensuite elle fasse montre de sa capacité à être « battante ». Dès lors, il n'est pas très étonnant que les « bénéficiaires » des aides sociales soient tentés par préférer la déchéance à la dépendance, de manière à garder leur dignité.

En conclusion.

Le lecteur peut être interrogatif face à des approches théoriques multiples, qui ne sont certes pas contradictoires, mais qui mettent chacune l'accent sur des aspects spécifiques. La question n'est pas nouvelle. A mon sens, il n'est pas étonnant que les sociologues développent des approches diverses, les unes compatibles entre elles, en quelque sorte complémentaires, les autres carrément opposées. Chaque chercheur en sociologie est confronté à faire ses choix théoriques et méthodologiques, fondés sur des postulats de départ, qui relèvent de convictions, certes très argumentées, mais non démontrées et non démontrables, sur lesquelles il va bâtir ses analyses des faits qu'il observe. Bref de la même manière, chaque lecteur de ce texte est appelé à rejeter, à choisir, à hiérarchiser les éléments qui y sont développés.

Pour ma part, j'accorde une importance première aux approches globales centrées sur l'influence des variables économiques, politiques, culturelles de chaque société ; pour autant je considère qu'il ne faut pas négliger la relative autonomie d'orientation de chaque sujet, certes impacté par les déterminations de tous ordres qui pèsent sur lui, mais capable à des degrés variables de « faire avec », comme le dit Vincent De Gaulejac.

Dans cette logique, je me réfère d'abord et principalement à l'analyse de Robert Castel, en y ajoutant l'idée fort juste de Gaulejac dénonçant les effets négatifs de l'injonction faite à tous de gérer son moi comme on fait fructifier un capital, injonction ancienne sur le fond, mais renouvelée dans sa formulation avec une vigueur incomparable depuis quelques décennies. Désindustrialisation, chômage de masse, atteintes aux dispositifs de la sécurité sociale et de la protection sociale mis en œuvre sous l'ancien État Social, fiscalité de plus en plus inégalitaire constituent les éléments constitutifs de la croissance sans précédent des inégalités sociales et les facteurs principaux de la pauvreté et de la grande pauvreté aujourd'hui. La priorité des transformations à introduire dans la lutte contre les inégalités et contre la paupérisation croissante concerne ces mêmes domaines : réindustrialiser, se rapprocher du plein emploi par le développement de nouveaux secteurs (dont l'écologie) et de grands travaux pilotés par l'Etat¹⁷, rétablir les protections anciennes dans les domaines de la santé, des retraites, de l'indemnisation des chômeurs, réinventer une fiscalité juste, en particulier dans un des domaines les plus producteurs d'inégalités sociales : la fiscalité du patrimoine.

¹⁷ J'ai développé ma référence à l'économiste anglo-saxon Keynes et à ses préconisations économiques : le soutien de la consommation par soutien du pouvoir d'achat et redistribution des revenus, le soutien de l'emploi par la mise en œuvre de « grands travaux » par l'Etat (voir *Regards sur les pauvres*, texte en vue du colloque AREHSS CNAHSS).

L'essentiel passe par ces réformes. L'action sociale, l'action humanitaire sont utiles, mais sont des palliatifs à l'absence de mesures structurelles que les instances étatiques, à peu près partout dans le monde présent, refusent de prendre.

Dans l'attente de solutions structurelles, l'action sociale en direction des pauvres doit être reconduite, développée et transformée, sous tous ses aspects, aide financière, soutien moral et psychologique, dispositifs d'aide pour l'accès à l'emploi, au logement décent, à l'éducation et la formation, au monde associatif, qui joue un rôle capital dans le maintien du lien social,. Mais si on suit les analyses de quelques sociologues présentés plus haut, il est nécessaire de revoir le fonctionnement de l'action sociale et du travail social, en particulier dans le domaine la relation directe avec les bénéficiaires des services sociaux. Peut-être faut-il déjà s'abstenir de mettre en doute la parole des bénéficiaires, ce soupçon est fréquent et le plus souvent clandestin, mais bien réel (l'absence de crédibilité des pauvres est une constante dans l'histoire du regard porté sur ces derniers, au moins en Occident, cf. l'historien Giacomo Todeschini) ; refuser également de les tenir pour responsables de leurs difficultés, c'est là que réside la source majeure de leur disqualification sociale.

Ces dernières préconisations sont loin d'être nouvelles, beaucoup de travailleurs sociaux et d'observateurs les soutiennent depuis longtemps, mais elles sont toujours d'actualité. Le management en vigueur dans le domaine des entreprises industrielles, commerciales et de services se développe depuis quelques décennies dans le secteur social et médico-social, il fait des ravages sur le personnel, mais se répercute sur les bénéficiaires. Ceux-ci ne sont pas des objets, mais des personnes qu'il faut respecter, rétablir dans leur dignité. Les phénomènes de disqualification et de stigmatisation passent de plus en plus par l'action des cadres de direction qui définissent les normes d'intervention, et qui, ce faisant, finissent par bureaucratiser la relation d'aide et aboutissent à la dénaturer. Le problème est peut-être moins dans les dispositifs sociaux en eux-mêmes que dans la manière dont on rentre en relation avec les personnes en difficultés et dont on applique les mesures prévues dans ces dispositifs aux personnes qui en bénéficient. Or les relations des travailleurs sociaux avec les bénéficiaires de l'action sociale sont formatées de plus en plus par les directions des établissements et services, au contraire des décennies antérieures où le travail social a émergé et où les travailleurs sociaux concevaient et mettaient en œuvre leurs pratiques, alors que les directions se contentaient dans bien des cas de gérer les budgets et les contrats de travail. Bien souvent (mais bien sûr il ne faut pas généraliser) le management d'aujourd'hui met en avant la compétence et la performance individuelle ; à travers les normes de la méthodologie de projet, les critères d'évaluation, la définition des « bonnes pratiques », il normalise les pratiques des intervenants sociaux dans un sens qui a plus à voir avec la rentabilité des interventions et la normalisation des pratiques qu'avec la construction d'une relation constructive avec des personnes qui ont été bien souvent cassées et broyées par les institutions. Les analyses de Serge Paugam et de Vincent De Gaulejac peuvent sans aucun doute être utiles dans la compréhension des difficultés des pauvres en ce qui concerne leurs rapports avec les travailleurs sociaux et dans la recherche de manières d'être plus respectueuses des personnes.

Enfin je redis mes choix méthodologiques, évoqués plus haut quand j'ai parlé d'Oscar Lewis et de Jean Labbens : plus que d'études quantitatives, la recherche sociologique a besoin d'approches qualitatives, seules capables de comprendre les modes de penser et de vivre, du reste aussi bien pour ce qui concerne les pauvres que les personnes qui s'occupent d'eux (personnel et dirigeants) et les responsables politiques qui conçoivent et votent des lois.